

## Actu' sociales et RH

**Public** <sup>(1)</sup> : DG, DAF, DRH, RRH, ... / Responsable et Gestionnaire de paie / Responsable rémunérations. Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme proposé par Formadexp. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

**Pré-requis** : Aucun pré-requis spécifique. Pour la réalisation de cette formation, les adresses emails professionnelles des stagiaires seront nécessaires.

**Durée** : 1 jour soit 07 heures

**Dates et horaires** : A déterminer  
De 09h00 à 12h et de 13h30 à 17h00 **en distanciel**

**Objectifs** <sup>(2)</sup> : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Identifier les enjeux clés, l'actualité et les jurisprudences marquantes en droit du travail
- Maîtriser les évolutions des réformes sociales
- Réaliser une veille efficace en matière d'actualité sociale

**Experts** : Experts sélectionnés par Formadexp pour leurs compétences techniques et leurs expertises sur la thématique et en matière de pédagogie.

**Méthodes et moyens pédagogiques** : Exposés, méthode participative / Mise en situation / Exercices d'application

**Modalités d'évaluation et de suivi** : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / Quizz

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Contenu :

#### Journée 1 – 07 heures

*Le contenu de cette formation dépend de l'actualité RH et sociale, les thématiques sont ajustées à chaque session de formation et portent notamment sur :*

- Les mesures pour l'emploi
- Les mesures pour le pouvoir d'achat
- Les textes en projet
- Les mesures de l'actualité sociale
- Les mesures de la santé au travail
- Les mesures de l'actualité jurisprudentielle
- Les mesures de l'actualité RH

*Le programme détaillé et finalisé de cette session sera transmis dès réception de celui-ci par les intervenants.*



## INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

### Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet [www.formadexp.fr](http://www.formadexp.fr) ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse [contact@formadexp.fr](mailto:contact@formadexp.fr)

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

**Moyens techniques et d'encadrement :** La formation se déroulera en distanciel via l'outil de visioconférence Microsoft Teams. Un email d'invitation vous sera transmis par Formadexp. Puis, un email de rappel et une fiche technique pour cette formation vous seront également transmis par email.

<sup>(1)</sup> Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

<sup>(2)</sup> Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).